

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-2116 02362-20200703-D_2020_6_3-DE
Reçu le 17/07/2020

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2020_6_3

L'an deux mille vingt, le vendredi 03 juillet à 19 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de réunion à la MJC, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 26 Juin 2020

Présents : 17

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame GIRAUD Isabelle, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Votants : 18

**Objet : Création et composition
de la Commission Communale
des Impôts Directs (CCID)**

Pouvoirs :

Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LALANDRE Sophie, Monsieur NICOLLEAU Thierry

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,

Vu l'article 146 de la loi de finances supprimant l'obligation d'avoir un membre de la CCID domicilié en dehors de la commune et un commissaire propriétaire de bois ou forêts lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum,

Considérant qu'il est institué dans chaque Commune une Commission Communale des Impôts directs.

Considérant que cette Commission, qui se réunit en général une fois par an, assiste les services fiscaux dans la détermination des valeurs locatives foncières des locaux d'habitation, servant de base aux impôts directs locaux.

Considérant que dans les communes de plus de 2000 habitants, cette Commission est composée de 6 commissaires (8 titulaires et 8 suppléants), nommés par le Directeur Départemental des Finances publiques parmi une liste de contribuables établie en nombre double par le Conseil municipal.

Considérant que rien ne s'impose à ce que des Conseillers municipaux et agents de la Commune qui remplissent les conditions mentionnées à l'article 1615 du Code Général des Impôts soient désignés Commissaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- **DE PRESENTER LA LISTE DES MEMBRES** de la Commission Communale des impôts directs de la Commune de Mouthiers sur Boëme comme suit :



AR PREFECTURE

016-2116 02362-20200703-D_2020_6_3-DE
Regu le 17/07/2020

16 titulaires et 16 suppléants

Commissaires	Suppléants
Michel CARTERET	Catherine LOUVIE
Isabelle GIRAUD	Jean RABSKI
Michèle LHOMME	Julie GANNE
Graziella RELET	Bernard SUSSET
Isabelle VERGNAUD	Joel NEBOUT
Annie RENARD	Nathalie BERTIN
Hugues BARBE	Richard BORREDON
Serge CAPLOT	Patrice VINSONNAUD
Florence ALIX	Fabrice BLANCHARD
Frédéric NOEL	Marie Christine HITIER
Daniel PONTINI	Anne Marie COOLEN
Jean REVEREAULT	André CURMI
Joël FOUCHE	David GROLLEAU
Jean Luc FOURNIER	Michel DESVIGNE
Thierry NICOLEAU	Philippe HUMBERT
Sophie LALANDRE	Albert BOURREAU

- **DE PRENDRE ACTE** que le Directeur Départemental des Finances publiques désignera dans la liste susmentionnée les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs de la Commune de Mouthiers sur Boëme.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 03/07/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 17/07/2020.

Le Maire,

Michel CARTERET

